



Patrimoine familial Di Iorio de RBC Dominion valeurs mobilières

Visez plus haut. Voyez plus grand. Investissez judicieusement.

Tout ce que vous devez savoir sur le nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

2023-03-06 | Patrimoine familial Di Iorio

Extrait: Découvrez le CELIAPP, conçu pour accélérer votre parcours vers l'accession à une propriété. Bénéficiez d'avantages fiscaux, de retraits non imposables et de la possibilité d'épargner plus de 100 000\$. Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle!

Le gouvernement canadien a récemment annoncé un nouveau régime de placement enregistré, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), dans le cadre de son budget 2022. Ce compte d'épargne est conçu pour aider les Canadiens à épargner en vue de l'achat d'une maison d'une manière fiscalement avantageuse et devrait entrer en vigueur le 1er avril 2023. Le CELIAPP combine certains des avantages fiscaux de deux régimes enregistrés existants : le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Puis-je obtenir un CELIAPP ?

Pour ouvrir un CELIAPP, vous devez être un résident canadien et être un potentiel "acheteur d'une première maison". Dans ce contexte, l'expression "acheteur d'une première maison" signifie que vous ou votre époux ou conjoint de fait n'étiez pas propriétaire d'une maison admissible qui était habitée comme lieu principal de résidence au cours de l'année où le compte a été ouvert ou au cours de l'une des quatre années civiles précédentes. Vous devez également être âgé d'au moins 18 ans ou avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province.

Quels sont les avantages pour moi ?

- 1) Les cotisations peuvent atteindre 40 000 \$ (8 000 \$ par an au maximum).
- 2) L'épargne accumulée dans le CELIAPP doit être retirée 15 ans après l'ouverture pour l'achat d'une maison (nous y reviendrons plus tard).
- 3) Les cotisations sont déductibles d'impôt, comme dans le cas du REER. Cela signifie que, selon votre taux d'imposition, le coût " déboursé " d'une cotisation est considérablement réduit (voir ci-dessous des exemples d'une cotisation de 1 000 \$, gracieuseté de RBC Gestion de patrimoine).

Taux d'imposition marginal	Valeur de la déduction fiscale	Coût réel
25 %	250 \$	750 \$
40 %	400 \$	600 \$
45 %	450 \$	550 \$

- 4) Les retraits admissibles ne sont pas assujettis à des retenues d'impôt, comme dans le cas du CELI.
- 5) Les placements admissibles sont identiques à ceux du CELI.
- 6) Le Régime d'accession à la propriété (RAP) peut être combiné avec le CELIAPP. *

*Le RAP permet aux acheteurs d'une première maison de retirer jusqu'à 35 000 \$ de leur REER, sans impôt ni pénalité. Ces retraits doivent être remboursés dans le REER.

Jusqu'à 116 846 \$ épargnés pour une maison !

Avec des dépôts annuels de 8 000 \$ pendant cinq ans et une croissance de 6 %, votre CELI aura atteint 81 848 \$. Ajoutez les 35 000 \$ du RAP et vous obtenez 116 846 \$ d'économies accumulées de façon fiscalement avantageuse pour l'achat d'une maison. Si vous emménagez avec un partenaire, vous pouvez combiner votre CELIAPP et votre RAP, ce qui représente une économie d'un peu plus de 230 000 \$ en utilisant tous les outils disponibles.

Que faire si ?

- 1) Je veux retirer les fonds : Le(s) retrait(s) sera(ont) exempt(s) d'impôt si un accord écrit est fourni comme preuve de propriété du logement avant le 1er octobre de l'année du retrait. Le compte doit être clôturé à la fin de l'année.
- 2) Je n'utilise pas l'argent : Les fonds peuvent être transférés dans un REER, contribuant ainsi à la retraite.

Agissez maintenant !

Les règles du CELIAPP commencent le 1er avril, et il peut être intéressant pour un futur propriétaire d'ouvrir un CELIAPP peu importe les possibilités de cotisation pour 2023, car les cotisations reportées ne sont disponibles qu'une fois le compte ouvert, et les déductions fiscales reportées sont possibles.

Vous n'êtes pas seul pour comprendre cette stratégie, notre équipe s'adressera de manière proactive à la plus jeune génération de nos clients dans les semaines et mois à venir pour aider.

Comme toujours, si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter de la façon dont cela peut s'appliquer à vous, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider.

Merci de votre lecture comme toujours,
Patrimoine familial Di Iorio

Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre de discussions avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre propre situation sera prise en compte et les décisions seront fondées sur l'information à jour. Les stratégies et les conseils contenus dans le présent rapport sont fournis à titre informatif. Veuillez consulter votre conseiller avant de mettre en œuvre une stratégie. Les taux d'intérêt, la conjoncture des marchés, les offres spéciales, les décisions fiscales et les autres facteurs touchant les placements peuvent changer rapidement. Les renseignements contenus dans les présentes ont été jugés fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs de contenu ne peuvent en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres et ne doit en aucun cas être interprété comme telle. Ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs d'information n'acceptent de responsabilité ou d'obligation de quelque nature que ce soit à son égard. Les portefeuilles de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes.

Le présent article ne vous est proposé qu'à titre informatif. Il n'a pas pour but de vous offrir des conseils fiscaux ou juridiques. Il est essentiel que vous obteniez des conseils professionnels d'un fiscaliste et d'un conseiller juridique qualifiés avant d'agir sur la base des renseignements fournis dans cet article. Ainsi, vous serez assuré que votre propre situation sera prise en compte et que les décisions prises seront fondées sur les lois en vigueur.

Au Québec, les services de planification financière sont offerts par Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc., qui est inscrite dans la province en tant que cabinet de services financiers. Ailleurs au Canada, les services de planification financière sont offerts par RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

La présente publication est offerte à titre informatif uniquement. Ses graphiques et ses tableaux ne sont fournis qu'à titre d'exemple et les données qu'ils contiennent n'ont aucun caractère prévisionnel. Les rendements antérieurs peuvent ne pas se reproduire.

RBC Dominion valeurs mobilières inc.* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre du Fonds canadien de protection des investisseurs. RBC Dominion valeurs mobilières inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, une unité d'exploitation de la Banque Royale du Canada. ® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada utilisée(s) sous licence. © 2026 RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Tous droits réservés.